

## **CHOIX DE L'ACQUEREUR :**

En fonction des offres reçues, le choix de l'acquéreur interviendra suivant deux critères :

Le prix (formulaire d'engagement à joindre à cet effet)  
Les garanties financières présentées par l'acquéreur.

Il est précisé que le Centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège peut à tout moment renoncer à la vente sans qu'aucune indemnité ne soit versée aux candidats.

**Les offres (qui comprendront le formulaire et les pièces réclamées en ANNEXE) seront à remettre à l'adresse suivante :**

Centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège  
Direction du patrimoine  
BP 90064  
09017 FOIX cedex

Date de remise des offres : au plus tard le **jeudi 27 février 2020 à 16h.**

## **L'enveloppe devra porter les mentions :**

« Proposition d'achat »  
« adresse du bien concerné »  
« Ne pas ouvrir »  
« PERSONNEL ET CONFIDENTIEL »

## **Pièces à joindre obligatoirement :**

- Une attestation bancaire précisant que vous disposez des moyens de financiers nécessaires à l'acquisition du bien, avec mention obligatoire du montant de l'engagement.
- Pour les sociétés :
  - Les statuts de la société
  - Les réalisations faites par la société (facultatif)
  - Le dernier bilan et le dernier compte de résultat de la société
- Pour les particuliers :
  - La photocopie recto-verso de la carte d'identité
  - Les trois derniers bulletins de salaires
  - Les deux derniers avis d'imposition
- En l'absence de conditions suspensives : La confirmation écrite qu'aucune condition suspensive (ni prêt bancaire, ni d'autre nature) ne vous sera nécessaire pour l'acquisition du bien précité.
- En cas de conditions suspensives : la liste précise des conditions suspensives.